

Avant-propos

En 1984, par honnêteté intellectuelle et pour mieux faire comprendre au lecteur à quel point le présent de l'historien détermine son regard sur le passé, j'écrivais en introduction de cet ouvrage :

« Par sa durée, plus d'un tiers de mon existence à ce jour, cette recherche a subi l'évolution de l'âge, le refroidissement des enthousiasmes et le retournement des temps historiques. Commencée en 1970, dans les derniers feux de la croissance des "Trente glorieuses", cette recherche a été achevée en 1983, au moment où l'activité économique souffre depuis dix ans d'une profonde langueur. Commencée à la veille de la signature d'un programme dans lequel l'opposition promettait de mieux répartir les dividendes du progrès, elle a été achevée au moment où l'opposition devenue majorité manie avec rigueur le scalpel du redéploiement et voit dans la discipline des coûts salariaux la clef de la compétitivité... Ces évolutions déroutantes ne pouvaient manquer d'influencer les orientations de cet ouvrage. On ne passe pas sans refroidissement d'un climat économique et politique à un autre. Si l'histoire peut aider à penser le présent en le mettant en perspective, un présent indécis et flou peut aussi forcer à repenser le passé.

Et c'est probablement ce qui m'a permis de découvrir une évidence que mes *a priori* m'avaient masquée, à savoir que la décolonisation n'avait causé aucun dommage au capitalisme français, qu'apparemment même, elle avait été l'une des conditions et l'accompagnement logique de sa modernisation. C'est cette "découverte" surprenante qui a constamment guidé notre recherche et en a déterminé l'orientation : comment la France a-t-elle pu divorcer d'un

empire colonial qui représentait dans les années 1950 plus du tiers de ses échanges commerciaux et la quasi-totalité de ses investissements extérieurs ? »

Que dire de plus ou de moins vingt ans après, sauf le fait que l'émotion de voir aujourd'hui republié un travail qui vous a « occupé » plus de dix ans reste intacte ?

Pour dire moins, il aurait fallu – c'est la règle du jeu – que cette thèse fût infirmée par de nouvelles études, qu'on démontrât, par exemple, que le colonialisme aurait joué un rôle essentiel dans l'enrichissement de la métropole, que l'évolution des termes de l'échange aurait été constamment défavorable aux pays dominés, bref, que la colonisation serait à l'origine de la suprématie des pays riches, de la France en l'occurrence.

Le moins qu'on puisse dire est que cette hypothèse, qui servait de colonne vertébrale aux postures tiers-mondistes des années 1970, fait aujourd'hui partie des mythes qui structurent les nostalgies, en particulier celles des plumes du *Monde diplomatique* ou des militants d'ATTAC. Des travaux de Paul Bairoch à ceux de David Landes ou de Sylvie Brunel, personne n'ose aujourd'hui soutenir que l'Occident avait besoin du tiers monde pour se développer. Et c'est plutôt une *bonne nouvelle* pour les pays du tiers monde, en particulier ceux du continent africain.

« Si l'exploitation du tiers monde avait été la cause principale ou même seulement un élément important de la révolution industrielle et/ou du premier siècle de développement en Occident, ce serait très grave, écrivait Paul Bairoch. Cela signifierait effectivement que le développement économique ne peut être réalisé qu'au prix de l'exploitation de vastes régions et que, comme le tiers monde ne peut satisfaire à ces conditions, son développement économique serait impossible. C'est donc une chance que l'expérience de l'Occident démontre que le processus du développement est possible sans exploitation d'autres régions¹. »

1. Paul BAIROCH, *Mythes et paradoxes de l'histoire économique*, Paris, Éditions La Découverte, 1995, p. 136.

L'affirmation que «L'Europe aurait besoin de ces acquisitions territoriales pour des raisons capitalistes, est pure stupidité, renchérit David Landes. Si quelques hommes d'affaires gagnèrent de l'argent dans ces terres lointaines et inconnues, la plupart n'en tirèrent aucun profit. Les économies européennes en tant qu'économies gagnèrent peu de chose, sinon rien de ces dépendances exotiques. Les hommes d'affaires avisés le savaient... Paul Leroy-Beaulieu expliquait à l'électorat français l'intérêt de l'impérialisme et rappelait que le rôle des colonies était d'assurer à la patrie un marché sur mesure pour la prospérité de son industrie, et à ses habitants, hommes d'affaires, ouvriers ou consommateurs, des profits, des salaires, des marchandises. L'expansion coloniale devint ainsi un *leitmotiv* des fadaises électorales. Ces temps d'innocence ignoraient tout du politiquement correct et ne souciaient guère d'exactitude. Aujourd'hui historiens et économistes politiques ont mieux à faire que de prendre au sérieux ces promesses de campagne¹ ».

Quant à Sylvie Brunel, dont la sympathie à l'égard des Africains force le respect et l'estime, elle écrit, elle aussi : « Le pillage de l'Afrique n'est donc pas avéré, même si un certain nombre d'historiens africains estiment qu'il a néanmoins eu lieu, dans la mesure où les principales bénéficiaires de l'échange étaient les compagnies concessionnaires européennes, et nullement l'indigène africain, astreint lui au travail forcé et à l'impôt par tête. Mais les richesses agricoles de l'Afrique seraient restées virtuelles si les colonisateurs n'avaient pas mis en place un système de plantations commerciales qui, aujourd'hui encore, constituent l'essentiel des exportations agricoles africaines. Quant aux ressources minières, l'exploitation européenne est loin d'avoir tari la richesse africaine en matières premières : si certains gisements pétroliers arrivent aujourd'hui au bout de leurs réserves (Cameroun, Gabon...), leur exploitation a commencé le plus souvent après les indépendances

1. David S. LANDES, *Richesse et pauvreté des nations*, Paris, Albin Michel, 2000, p. 554.

et a donc largement bénéficié, sinon aux peuples, du moins aux gouvernements africains¹. »

Une vérité qui n'était pas bonne à dire il y a vingt ans et qui n'est toujours pas bonne à dire aujourd'hui à l'heure où le *politiquement correct* et le démon de la repentance tendent à remplacer l'analyse et la réflexion. À cet égard, la publication récente du *Livre noir du colonialisme* apparaît terriblement daté. Que Marc Ferro puisse écrire en introduction de cet ouvrage collectif : « C'est la haute finance qui a presque toujours été l'animatrice de la politique impérialiste, suscitant des interventions militaires, moins pour acquérir des marchés ou des territoires que pour contraindre les dirigeants des pays emprunteurs à rembourser leurs dettes (*ce qui est manifestement immoral !*, J.M), et le reste a pu suivre. Après les indépendances, la haute banque a pu garder cette mainmise, et aujourd'hui plus encore qu'aux débuts du néocolonialisme² », laisse littéralement pantois. Il faut dire à la décharge des auteurs que la collecte patiente des données dans les archives est une tâche ingrate à laquelle la période actuelle se prête de moins en moins.

Pour avoir continué à le faire, l'auteur de ces lignes peut affirmer qu'il n'a guère croisé la haute finance sur ces terrains exotiques. Il y a par contre déterré, en grand nombre, les francs prélevés sur les recettes de l'État métropolitain. C'est le principal apport de la recherche que nous avons souhaité adjoindre à cet ouvrage. En reconstituant, ce qui n'était pas une mince affaire, la balance des paiements des pays d'outre-mer sur un siècle, nous avons pu mesurer les avantages et les inconvénients que les pays colonisés par la France avaient retirés ou subis de cette domination. Mesure qui confirme au-delà de ce qu'on pouvait imaginer le coût de la colonisation... pour la France. Obnubilés par les lectures marxistes de l'impérialisme, on avait fini par oublier le fait qu'au-delà des capitaux investis, le crédit commercial est la forme privilégiée du financement de l'écono-

1. Sylvie BRUNEL, *L'Afrique*, Paris, Editions Bréal, 2004, p. 56.

2. Marc FERRO (dir.), *Le Livre noir du colonialisme*, Paris, Pluriel-Robert Laffont, 2003, p. 27.

mie. Or, en longue durée, les crédits offerts par la France à ses colonies pour compenser leurs déficits structurels ont représenté des sommes considérables. De 1900 à 1970, ils s'élèvent à plus de quatre fois le montant des emprunts russes ou, mieux encore, à plus de trois fois le montant total des aides américaines à la France de 1945 à 1955. On comprend mieux, dans ces conditions, les réflexions désabusées de ceux qui, à l'époque des guerres d'indépendance, savaient compter sur leurs doigts. C'est Paul Legatte, chef du cabinet de Pierre Mendès France en 1954-1955, qui écrivait dans *Le Monde* du 15 février 1956 : « Les échanges mutuels entre la métropole et l'UFOM (Union française d'outre-mer) se situent à un haut niveau en valeur relative. En 1954, la France a placé 36 % de ses exportations sur les territoires de l'UFOM tandis que le client métropolitain absorbait 61 % des exportations de cette Union. De tels chiffres suggèrent une dépendance mutuelle accentuée et un intérêt réciproque impérieux au maintien des échanges. Au point de vue commercial, l'UFOM dépend sûrement de la métropole en ce sens que l'arrêt des transactions avec la France apporterait le plus grand trouble dans son existence. La réciprocité n'est cependant pas exacte, car si le sort d'entreprises françaises particulières est incontestablement lié aux échanges avec l'UFOM, l'économie française, prise dans son ensemble, pourrait sans trop de dommages se passer de ce marché... Finalement il n'est pas interdit de penser que si le problème de l'Union française était réduit à ses seules données économiques, les forces centrifuges risqueraient de venir de la métropole ».

Qu'en termes incompréhensibles pour l'opinion, ces choses étaient froidement dites !

C'était le « plus » pressenti il y a vingt ans. Un « plus » qui faisait écrire qu'au temps des « Trente glorieuses », la formidable mutation que connaissait la France « nécessitait aux yeux de ceux qui en étaient les acteurs ou les comptables la rupture des liens politiques qui forçaient la puissance publique à gaspiller dans l'empire des capitaux considérables sans aucun bénéfice ».

Un « plus » qui concentre aujourd'hui l'essentiel des débats. L'hypothèse qui était autrefois mienne mérite aujourd'hui plus de nuances. Comme l'a écrit Charles Ageron pour qui « les entrepreneurs durent le plus souvent faire face aux conséquences de la décolonisation ¹ » ou montré Daniel Lefeuvre dans sa thèse sur l'Algérie, les patrons n'ont pas réellement souhaité la décolonisation. Ils l'ont par contre largement anticipée. Ainsi Paul Berliet, dont les archives ouvertes révèlent les négociations précoces avec le Gouvernement Provisoire de la République algérienne pour mieux assurer le fonctionnement de ses usines... après l'indépendance ! C'est aussi le président des établissements Job qui, en 1956, écrit : « Quelle que soit l'évolution juridique de ces territoires, notre Société conservera des liens plus ou moins étroits avec ces établissements (dans les colonies) et donc des débouchés ². »

Comme l'a également montré Catherine Hodeir dans sa thèse, le grand patronat colonial a manifesté une étonnante rapidité d'adaptation à une évolution qui ne l'a pas surpris autant que le monde politique ou l'opinion ³.

Est-ce à dire que le divorce entre la France et son empire est plus à mettre au compte des forces centrifuges en métropole que des mouvements nationalistes outre-mer ? Ce serait évidemment aller trop vite en besogne.

Ce que voulait simplement démontrer cette thèse, et la démonstration reste d'actualité, c'est qu'en matière d'histoire coloniale – mais on pourrait élargir le propos – le clivage « droite-gauche » à partir duquel on a trop tendance à lire l'histoire de la France contemporaine est loin d'embrasser l'extrême complexité des sensibilités.

1. Charles-Robert AGERON, *La Décolonisation française*, Paris, Armand Colin, 1994, p. 124.

2. Dans Daniel LEFEUVRE, *Chère Algérie. 1930-1962*, Société française d'Histoire d'Outre-Mer, 1997, p. 362.

3. Catherine HODEIR, *Stratégies d'Empire. Le grand patronat colonial face à la décolonisation*, Paris, Belin, 2003.

Première observation : c'est une certaine droite autoritaire et anti-étatiste qui a rejeté avec horreur une colonisation de fonctionnaires et de marchands, a condamné l'ethnocentrisme et s'est interrogé sur la légitimité du « progrès ». « Pauvre Mzabite, écrivait Lyautey, c'est qu'il a raison. Ah ! L'implacable civilisation ! Voilà un peuple heureux, honnête, croyant, patriarcal auquel jusqu'ici le désert fait une ceinture préservatrice... Au bout de dix ans de chemins de fer et d'infusion des idées européennes, que reste-t-il ? Où est la vérité ? Où est le progrès¹ ? »

C'est par contre une certaine gauche, éblouie par le « sens de l'histoire » et pénétrée de l'idée-force selon laquelle « la tâche des ouvriers organisés d'Europe et d'Amérique », qui sont plus avancés et instruits, est d'aider les travailleurs arriérés de l'Orient », qui campe sur un européocentrisme triomphant et refuse avec le socialiste Jules Moch en 1945 que « la reine Makoko puisse un jour renverser le gouvernement français ».

Deuxième observation : en matière de relations entre les peuples, la logique du profit est peut-être davantage moteur du progrès que « coupable » de pillage. Si le profit prend parfois le visage inhumain mais archaïque des compagnies concessionnaires au Congo, il revêt aussi celui, fort « modernisateur », d'une industrialisation aut centrée, seule capable de développer le marché intérieur des colonies, d'améliorer le niveau de vie des habitants, de résoudre le problème démographique et de satisfaire les aspirations des élites. On ne le répétera jamais assez, et l'histoire des vingt dernières années en est une nouvelle démonstration, les pays riches ont toujours été de meilleures « affaires » pour les pays riches que les pays pauvres. Finalement, les logiques du profit sont sans doute moins perverses que les élans de générosité. À cet égard, le fardeau de l'héritage colonial n'est pas là où on le pense. En versant beaucoup et sans grand discernement dans ses colonies, la France a fait croire aux pays d'outre-mer que l'argent était monnaie courante et que la réduction des déséquilibres ne nécessitait aucun effort particulier. Pour ces pays, le sévère

1. Daniel RIVET, *Lyautey et l'institution du Protectorat français au Maroc (1912-1925)*. Paris, L'Harmattan, 1988, p. 753.

apprentissage des contraintes est aujourd'hui le prix du laxisme que la France a pratiqué pendant de trop longues périodes. Ce n'est pas le reproche habituel qu'on fait à la colonisation française mais c'est probablement le seul qu'elle mérite.